



## COMPTE-RENDU

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE DE L'AREPO

20 octobre 2021

L'Assemblée Générale de l'AREPO s'est tenue le 20 octobre 2021 de 10h00 à 12h30 par vidéoconférence. La réunion a eu lieu sur la plateforme Zoom combinée avec Interactio pour garantir la traduction en français, allemand, grec, italien, portugais et espagnol.

Un total de 65 participants a été enregistré, parmi lesquels plusieurs représentants d'une même région membre, plusieurs représentants des producteurs et des membres du Conseil scientifique de l'AREPO.

### PARTIE STATUTAIRE

Le Secrétaire Général, M. Laurent Gomez, a introduit la réunion en présentant l'ordre du jour. Il a remercié l'équipe de l'AREPO pour le travail accompli ces derniers mois, puis il a expliqué le premier point à l'ordre du jour soumis au vote de l'Assemblée Générale.

### Rapport de la Présidente sortante sur les activités réalisées et mémorandum pour le prochain mandat

La Présidente sortante, **Mme Eirini Choudetsanaki**, a remercié l'Assemblée pour la confiance et le soutien exprimés tout au long du mandat de la Région de Crète, rappelant que les résultats obtenus par l'AREPO ont été possibles grâce à la coopération de ses Régions membres. Elle a également remercié toute l'équipe de l'AREPO et son collaborateur, M. Piteris Charalampos Nikolaos, pour leur travail et leur soutien.

Elle a présenté **les principaux résultats obtenus par l'AREPO au cours du mandat de la Région de Crète** (octobre 2017 - octobre 2021), en se concentrant sur les questions suivantes ([voir le rapport d'activité pour plus de détails](#)) :

- **Adhésions** : L'AREPO a augmenté le nombre de ses régions membres et, par le biais de la région de Crète, elle a développé des contacts et des relations pour trouver les moyens d'inclure Chypre parmi les membres de l'AREPO.
- **La politique agricole commune** : La PAC a été l'une des priorités de l'AREPO, qui s'est concentrée sur le renforcement de la position des IG dans le développement rural et sur le rôle des autorités régionales dans la gouvernance de la future PAC. L'AREPO a développé une stratégie commune avec oriGIn EU pour présenter des propositions d'amendement. La combinaison de l'expertise d'oriGIn en matière de droits de propriété intellectuelle et de l'expérience de l'AREPO en matière de développement rural a été très efficace et la majorité des objectifs poursuivis par la stratégie commune AREPO-oriGIn se retrouvent dans le texte final convenu lors des négociations interinstitutionnelles.
- **De la ferme à la table** : L'approche de l'AREPO a insisté sur le fait que les IG contribuent déjà à la durabilité du système agroalimentaire. AREPO a travaillé sur :
  - **L'étiquetage nutritionnel**, en organisant plusieurs moments d'échange et de consultation avec ses membres afin de consolider sa position ;
  - **La révision de la politique de promotion de l'UE**, en demandant instamment qu'un budget important soit consacré à la promotion des systèmes de qualité de l'UE et que la liste actuelle des produits éligibles soit maintenue ;
  - **L'agriculture biologique**.

Dans les années à venir, l'AREPO travaillera également sur le **cadre d'étiquetage des aliments durables**, qui devrait couvrir les aspects nutritionnels, climatiques, environnementaux et sociaux des produits alimentaires.

- **Politique de qualité** : L'AREPO a travaillé en étroite collaboration avec ses régions et ses producteurs pour élaborer une position commune concernant la révision du règlement européen 1151/2012 sur les systèmes



de qualité de l'UE. Nous nous sommes concentrés sur la manière de renforcer le système des IG de l'UE, sur la manière de donner du pouvoir aux groupes de producteurs, mais aussi sur la durabilité. La révision des régimes de qualité de l'UE sera la priorité des mois à venir puisqu'une proposition législative sera publiée d'ici la fin de l'année.

- **La politique commerciale** : L'AREPO a suivi les **accords commerciaux de l'UE avec les pays tiers** et a également contribué à la **révision de la politique commerciale et d'investissement de l'UE**. En outre, nous avons suivi avec un intérêt particulier le **Brexit** et ses conséquences pour les IG de l'UE, mais aussi les **tensions commerciales entre l'UE et les États-Unis**, en prenant position contre les droits de douane américains affectant plusieurs Indications géographiques de l'UE et en proposant des actions pour compenser l'effet des droits.
- **IG non-agricoles** : Depuis que la CE a ouvert la possibilité de créer un système de protection à l'échelle de l'UE pour les IG non agricoles, l'AREPO a commencé à coopérer avec l'Association française des Indications Géographiques Industrielles et Artisanales (AFIGIA), en aidant à la mise en place d'une stratégie de lobbying au niveau de l'UE, afin de mettre en avant les demandes du secteur réclamant une reconnaissance au niveau de l'UE. L'AREPO a présenté sa contribution à la consultation publique.

Mme Choudetsanaki a également rappelé la méthode de travail adoptée par l'AREPO pour élaborer ses positions (la consultation interne de ses membres et du Conseil scientifique, les réunions techniques et la rédaction de documents de travail), qui a permis à l'AREPO de contribuer efficacement à un grand nombre de consultations publiques ouvertes par la Commission européenne.

Elle a également rappelé l'importance de renforcer les relations avec le Conseil scientifique de l'AREPO, en consolidant sa nouvelle structure et en élargissant sa couverture géographique, et avec les autres organisations partenaires qui soutiennent et défendent les productions de qualité.

Se félicitant de la motivation de la région candidate à la prochaine présidence, elle a ensuite présenté quelques propositions d'actions et de priorités politiques à prendre en considération par la future présidence :

- **Augmenter le nombre de membres de l'AREPO et la participation des régions membres** par l'organisation de réunions consacrées à des politiques européennes spécifiques et de réunions techniques ;
- Continuer à travailler en étroite collaboration avec les **institutions européennes** ;
- **Suivre la révision de la politique de qualité de l'UE** pour garantir un **renforcement réel du système des IG de l'UE** ;
- Suivre la dernière étape de la procédure menant à la **nouvelle PAC après 2023, ainsi que** tout nouveau développement dans le cadre de la **stratégie "de la ferme à la table"** ;
- Continuer à travailler sur l'**étiquetage nutritionnel sur le devant de l'emballage**, afin de garantir l'**exemption des AOP/IGP de l'UE** ;
- Suivre la **révision de la politique de promotion de l'UE** et soutenir la **création d'une protection à l'échelle européenne pour les IG non agricoles** ;
- Continuer à explorer de nouveaux sujets de recherche sur les IG pour les **études AREPO** ;
- Mettre l'accent sur la **recherche et l'innovation**, en élargissant la participation de l'AREPO aux **projets Horizon Europe**.
- Renforcer la coopération avec le **Conseil Scientifique de l'AREPO**, en **multipliant les occasions d'échanges** entre le Conseil Scientifique et le reste des membres de l'AREPO et en étudiant **comment impliquer le Conseil Scientifique dans les activités liées à l'étiquetage nutritionnel** et aux IG ;
- Continuer à **renforcer la participation des représentants des producteurs aux activités de l'AREPO et la coopération entre le collège des régions et le collège des producteurs**.

Le rapport a été approuvé à l'unanimité avec 34 voix pour.



## Présentation de l'état des comptes financiers pour 2021 et du budget prévisionnel révisé pour 2021.

Le Secrétaire Général a présenté l'état des comptes au 20 octobre 2021 et le budget prévisionnel pour 2021 révisé en conséquence. La situation financière de l'AREPO est en bonne condition puisque la majorité des activités se sont déroulées en ligne. Cela signifie que l'Association a fortement réduit les dépenses liées aux voyages ou à l'organisation de réunions. Les principales voix de dépenses en 2021 ont été l'**interprétation** (près de 24 000 €) et les **frais de personnel** (74 000 €).

En ce qui concerne les dépenses liées au personnel de l'AREPO, M. Gomez a annoncé à l'Assemblée générale la proposition de maintenir la Chargée de mission Francesca Alampi sur un contrat permanent.

Le Secrétaire Général a également rappelé l'accord avec la région Emilia-Romagna pour le bureau de l'AREPO à Bruxelles. En effet, la région Emilia-Romagna met gratuitement à disposition les locaux de Bruxelles avec une convention d'occupation. Par ailleurs, la convention avec la région Nouvelle-Aquitaine met gratuitement à disposition le temps du Secrétaire Général.

En 2021, l'AREPO a reçu 29 cotisations et la trentième en attente à la date de l'Assemblée Générale, ce qui signifie que pour la deuxième fois consécutive, l'AREPO a reçu un record de cotisations depuis sa création en 2004.

Les projets de l'UE constituent d'autres sources de revenus. Du projet européen Moving, démarré en septembre 2020, nous avons reçu un premier versement de 41 400 € en 2020, qui a été affecté à l'exercice 2021.

L'exercice 2021 présentera donc un résultat positif malgré un très probable déséquilibre entre les recettes réelles (148 700) et les dépenses réelles (163 200). Ce déséquilibre sera toutefois compensé par le paiement MOVING reçu en 2020.

Enfin, le capital disponible de l'Association sera certainement supérieur à 250 000 euros.

Le trésorier, **M. Joan Godia Tresanchez**, a confirmé la situation positive des comptes financiers de l'AREPO.

Les membres ont reçu un résumé sur l'état des comptes de l'AREPO préparé par le Secrétaire Général. [Cliquez ici pour lire le document sur les comptes de l'AREPO.](#)

## Vote sur le maintien de la contribution à 4.500€.

En conséquence, conformément à la possibilité offerte par les statuts, il a été proposé de voter le **maintien de la cotisation à 4 500 €**.

**Les comptes ont été approuvés par 34 voix pour et 1 abstention.**

## Renouvellement du Bureau de l'AREPO

Le Secrétaire Général a rappelé que l'Assemblée Générale devait se prononcer sur les candidats présentés, un pour chacun des trois sièges disponibles au sein du Bureau :

- **Présidence** : **Begoña García Bernal**, Ministre régionale de l'agriculture, du développement rural, de la population et du territoire d'Estrémadure.
- **Vice-présidence** : **Nicola Bertinelli**, Président du Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano
- **Trésorier** : **Patricia Picard**, Conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes

Avant le vote de l'Assemblée générale, les candidats se sont présentés et ont exposé leurs priorités.

### Présidence

Mme Begoña García Bernal a tout d'abord présenté à l'assemblée générale M. Antonio Cabezas García, directeur général de l'agriculture et de l'élevage, et Mme Julia Martin Cerrato, cheffe du service de la qualité agricole et alimentaire, et elle a également salué le travail réalisé par la délégation auprès de l'UE de la région d'Estrémadure à



Bruxelles. La candidate à la présidence s'est présentée et a exposé son parcours, rappelant également que l'Estrémadure est membre de l'AREPO depuis 2014 et qui représente 13 AOP et IGP de l'UE, trois autres AOP/IGP étant actuellement en cours d'évaluation en vue de leur enregistrement par la Commission européenne.

**L'Assemblée générale a approuvé la candidature de Mme Begonia García Bernal comme nouvelle Présidente de l'AREPO par 33 voix pour et 2 abstentions.**

Après l'élection, le Secrétaire Général a félicité la Présidente nouvellement élue et l'a invitée à Bruxelles, avec la Présidente sortante, afin d'organiser une réunion pour assurer une transition du Bureau en présence et non seulement virtuelle.

Dans son discours inaugural, elle a remercié tous les membres de l'AREPO pour la confiance accordée à la région d'Estrémadure et le soutien apporté à son élection à la présidence de l'AREPO. Elle a souligné que les AOP et les IGP sont des outils clés pour faire face aux défis démographiques, car ils sont souvent développés dans des zones rurales et des municipalités menacées par le risque de dépeuplement, contribuant à offrir aux jeunes et aux femmes un avenir basé sur le développement économique et social. En outre, elle a présenté les priorités politiques de son mandat de présidence :

- la révision du système des IG de l'UE ;
- les défis à venir liés à la stratégie "de la ferme à la table", en particulier la manière d'exploiter davantage le potentiel des IG de l'UE pour contribuer à la durabilité et la question de l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages ;
- la révision de la politique de promotion de l'UE ;
- la protection des produits AOP et IGP dans le cadre des accords commerciaux de l'UE ;
- le soutien à la création d'une protection à l'échelle européenne pour les IG non agricoles.

### **Vice-présidence**

M. Nicola Bertinelli, Président du Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano et actuel Vice-président de l'AREPO était le candidat soumis au vote de l'Assemblée Générale. A cette occasion, il a été représenté par M. Guglielmo Garagnani, Vice-président du Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano.

M. Garagnani a exprimé l'honneur du Consorzio d'avoir la possibilité de présenter sa candidature à la vice-présidence de l'Association pour la deuxième fois. Il a également rappelé que la pandémie a mis des limites à l'exercice de leur mandat mais qu'un second mandat pourrait être l'occasion de mieux performer avec une expérience beaucoup plus importante au sein de l'AREPO et une meilleure coordination entre les groupes de producteurs.

**L'Assemblée générale a approuvé la candidature de M. Nicola Bertinelli au poste de Vice-président de l'AREPO par 31 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.**

### **Trésorier**

Mme Patricia Picard, s'est présentée comme candidate représentant la région française d'Auvergne-Rhône-Alpes en tant que nouvelle trésorière de l'AREPO. Mme Picard participe aux travaux de l'AREPO depuis longtemps, tout d'abord en représentant les producteurs au sein de la Chambre régionale d'Agriculture et elle va maintenant assumer le rôle de trésorière après avoir été élue Conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes en juillet.

Elle a exprimé sa volonté et son engagement à travailler au sein de l'AREPO sur plusieurs questions d'actualité, comme l'étiquetage nutritionnel, la révision de la politique de promotion et une communication adéquate sur la contribution des IG au développement rural et à la durabilité.

**L'Assemblée Générale a approuvé la candidature de Mme Patricia Picard au poste de Trésorier de l'AREPO par 35 voix pour et 2 abstentions.**



## PARTIE THÉMATIQUE

### Mise à jour des principales priorités politiques de l'AREPO et des activités réalisées en 2021

La chargée de mission de l'AREPO, **Mme Francesca Alampi**, a présenté : une mise à jour des résultats des trilogues sur la prochaine PAC et un aperçu de la réforme à venir du système IG de l'UE. ([Lire la présentation PowerPoint pour plus de détails](#)).

Lors du débat suivant, axé sur la révision du système européen des IG, le **professeur Giovanni Belletti**, coordinateur du comité scientifique de l'AREPO, a fait part de ses inquiétudes quant à l'éventuelle externalisation des compétences en matière d'application, de modification et d'annulation des IG de la DG Agri à l'EU IPO. Dans les pays de l'UE où la phase nationale est déjà gérée principalement par des organismes plus axés sur les DPI, les avantages des IG sont moins évidents car les IG sont déconnectées des stratégies de développement rural de ces pays.

### Mise à jour et présentation de l'état d'avancement des travaux du Conseil scientifique et de sa composition, Prof. Giovanni Belletti, Coordinateur du Comité scientifique de l'AREPO

Il a félicité les nouveaux membres du Bureau et a apporté les salutations des membres historiques du Comité Scientifique de l'AREPO : Claire Cerdan, CIRAD (FR) ; Denis Sautier, CIRAD (FR) ; Francois Casabianca, INRA Corse (FR) ; Philippe Mongondry, ESA d'Anger / Master Food Identity (FR) ; Olivier Beucherie, ESA d'Anger / Master Food Identity (FR) ; Filippo Arfini, Université de Parme (IT).

Il a souligné l'importance d'inclure le monde de la recherche et de l'éducation au sein d'AREPO, étant donné la grande complexité du scénario auquel nous sommes confrontés, avec de nouveaux défis à venir tels que la nutrition et la durabilité, qui nécessiteront inévitablement de nouvelles compétences et connaissances.

Ces raisons sont à la base de la mise en place du Conseil scientifique de l'AREPO. Les membres du Conseil scientifique se sont réunis en ligne pour la première fois à la mi-mars 2021. Il comprend 26 professeurs et chercheurs de 6 pays et de 24 institutions différentes (universités mais aussi centres de recherche).

Le Comité scientifique agit en tant qu'organe de coordination et de pilotage au sein du Conseil scientifique et il entretient des relations avec la Présidence et le Secrétariat de l'AREPO.

Belletti, a discuté des principaux objectifs de l'activité du Conseil scientifique :

- Rechercher et développer des actions communes dans le domaine de l'éducation et de la formation ;
- Aider l'AREPO à élaborer des positions communes par le biais d'une analyse scientifique ;
- Définir ensemble les questions et les besoins en matière de recherche, et les présenter aux institutions de l'UE ;
- Renforcer les politiques de recherche et d'innovation de l'UE pour améliorer le soutien aux IG mais aussi aux systèmes alimentaires locaux ;
- Travailler à l'augmentation des fonds européens alloués aux initiatives de formation sur les IG.

En outre, il a présenté la méthode de travail convenue :

- des rencontres périodiques entre le Conseil scientifique et les membres de l'AREPO ;
- la diffusion des études et des recherches publiées par les membres du Conseil scientifique auprès des membres de l'AREPO ;
- Consultation fréquente entre le Conseil scientifique et l'AREPO pour soutenir la position du réseau sur ses sujets prioritaires.

Pour conclure sa présentation, il a exposé les activités des prochains mois :

- Réunions sur la révision de la politique de qualité de l'UE ;



- Séminaires pour présenter et échanger avec les régions et les producteurs de l'AREPO sur les résultats des recherches des membres du Conseil scientifique sur des sujets spécifiques (par exemple, l'étiquetage nutritionnel) ;
- A l'occasion de la Conférence Internationale FAO-CIRAD sur les Indications Géographiques "Perspectives mondiales sur les Indications Géographiques", l'organisation d'une session sur les IG et le rôle des régions ;
- Continuer à élargir le Conseil scientifique pour inclure des chercheurs d'autres régions membres de l'AREPO non encore couvertes.

[Cliquez ici pour lire la présentation.](#)

Lors du débat suivant, il a été demandé si l'AREPO envisageait de travailler ou avait déjà travaillé sur la question de la contrefaçon et de la protection des IG. Le Conseil Scientifique n'a pas encore travaillé sur ce sujet. Cependant, l'AREPO a traité cette question dans le cadre du projet européen AGROSMARTglobal. L'AREPO travaille avec 3 avocats français, espagnols et portugais sur la protection des IG sur Internet afin de produire un guide pratique pour les opérateurs agroalimentaires de la région Sudoe contre l'usurpation et l'abus de réputation.

### **Conclusions**

Le Secrétaire Général a remercié tous les interprètes et ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de l'Assemblée, notamment le bureau de l'AREPO à Bruxelles, avant de passer la parole à la Présidente nouvellement élue pour les conclusions.

La Présidente a remercié tous les membres de l'AREPO pour la confiance accordée à la Région d'Estrémadure, manifestée par son élection à la présidence de l'AREPO.

Elle a également reconnu l'importance du travail envisagé avec le Conseil scientifique et a déclaré son intention d'approfondir les relations entre les régions et les producteurs de l'AREPO et le Conseil scientifique.

Compte tenu des défis à venir, elle a promis un engagement sérieux pour mener à bien toutes les activités prévues pour les prochaines années, en donnant la priorité à la révision de la politique de qualité de l'UE et au suivi de la stratégie "de la ferme à la table", ainsi qu'à la question de l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages. Sur ce dernier point, la Présidente a rappelé et invité tout le monde à la conférence publique en ligne sur les IG et l'étiquetage nutritionnel organisée le 27 octobre 2021.